



Entre mémoire et culture : résidences d'auteurs et maisons d'écrivain

Between Memory and Culture: Author Residences and Writers' Houses

Carole Bisenius-Penin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/2396>

DOI : [10.4000/recherchestravaux.2396](https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.2396)

ISSN : 1969-6434

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-197-3

ISSN : 0151-1874

Référence électronique

Carole Bisenius-Penin, « Entre mémoire et culture : résidences d'auteurs et maisons d'écrivain », *Recherches & Travaux* [En ligne], 96 | 2020, mis en ligne le 23 juin 2020, consulté le 08 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/recherchestravaux/2396> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/recherchestravaux.2396>

Ce document a été généré automatiquement le 8 avril 2021.

© Recherches & Travaux

Entre mémoire et culture : résidences d'auteurs et maisons d'écrivain

Between Memory and Culture: Author Residences and Writers' Houses

Carole Bisenius-Penin

- 1 Selon Jean Davallon, la patrimonialisation³ est un processus social et symbolique complexe, qui interroge, outre les questions des stratégies d'appropriation et de dépossession de l'espace, les formes, les acteurs, au sein des dynamiques territoriales. Perçu comme un instrument de conservation et de transmission, le patrimoine devient aussi pour la géographie sociale et culturelle un élément constitutif du territoire : « Le patrimoine, parce qu'il se réfère aux héritages, crée la personnalité du territoire⁴ ». Ainsi, confronté à l'émergence de nouvelles formes de tourisme littéraire, il peut constituer une ressource pour la fabrication et le développement des territoires. Ce lien a été également souligné par Guy Di Méo⁵, puisque le patrimoine à la fois matériel et immatériel, fonctionne, selon lui, comme catalyseur de la fonction territoriale par l'ancrage mémoriel et identitaire qu'il induit. À partir de ce cadre, nous avons mené une étude portant sur une géolocalisation de la littérature (la « Lorraine des écrivains⁶ ») qui nous a permis d'identifier notamment quatre formes spécifiques de cette ressource littéraire : la maison d'écrivain, le musée, la promenade et les fonds littéraires. L'analyse réalisée a mis en exergue comment les liens entre un auteur et les lieux⁷ qui l'ont inspiré concourent à la patrimonialisation de la littérature et peuvent constituer pour les publics une porte d'entrée sur les territoires. De la même manière, on remarque en France un véritable engouement culturel depuis la fin des années 1980 pour la maison d'écrivain, comme espace d'identification et d'appropriation, qui témoigne de l'attractivité territoriale de la littérature. En cela, la maison d'écrivain prend appui sur un double ancrage : un « patrimoine matériel » (édifices, monuments, sites historiques) et un « patrimoine immatériel » (langue, littérature, et toute autre forme de connaissance ou de compétence reconnue par des groupes et communautés). Au même moment, on constate également dans le pays un développement sans

précédent du dispositif de la résidence d'auteurs qui combine création littéraire et activités de médiation culturelle autour de la littérature. La résidence d'auteur⁸, en tant que lieu symbolique, se construit à partir d'une combinatoire de catégories normalisées mais cependant fluctuantes et extrêmement diversifiées et investit souvent des lieux patrimoniaux. Cette convergence ou du moins cet ancrage de la résidence d'auteurs dans les murs des maisons d'écrivain mérite réflexion.

- 2 Quelles relations se nouent entre maison d'écrivain et résidence d'auteurs ? Comment sites patrimoniaux et résidences d'auteurs peuvent-ils favoriser l'émergence d'un lieu littéraire ? Le dispositif résidentiel participe-t-il à la construction, à la consécration des maisons d'écrivain ou n'est-il qu'un outil culturel visant un enjeu relationnel ou communicationnel ? Comment la résidence d'auteurs au sein de la maison d'écrivain, en tant qu'espace de promotion de la littérature, permet-elle l'accès à la création, à l'expérience littéraire et à une nouvelle forme de médiation ?
- 3 Il nous semble important dans un premier temps, à partir d'une approche théorique, d'effectuer une mise au point conceptuelle visant à éclairer la notion d'ancrage, c'est-à-dire en mettant en jeu la question du lieu patrimonial et des acteurs culturels dans un processus de valorisation de la littérature. Ensuite, par le biais d'une étude de cas, cet article visera à établir une typologie de résidences d'auteurs au sein de maisons d'écrivain, en montrant comment ces formes relèvent d'une construction culturelle qui articule une donnée monumentale et esthétique, entre lieux réels et lieux imaginaires, ancrage et mobilité, institutions et publics.

Mise au point conceptuelle : du lieu à l'œuvre

Du lieu de mémoire à la patrimonialisation

- 4 Par rapport aux enjeux de ce numéro et par souci de clarté, nous souhaitons d'abord revenir d'un point de vue lexical sur quelques termes qui nécessitent d'être mis en réseau. De l'« espace vécu », au « haut lieu », aux « lieux de mémoire », la spatialité en tant que « science du lieu » selon les géographes, suscite un intérêt artistique et théorique dans un large périmètre, aussi bien chez les écrivains (Georges Perec, Julien Gracq⁹...), chez les architectes (Christian Norberg-Schulz¹⁰), les historiens (Pierre Nora¹¹), les philosophes (Michel de Certeau¹²), ou encore chez les anthropologues (Pierre Sansot¹³). Le concept de lieu, difficile à circonscrire, se diffracte tantôt en « une portion élémentaire de l'espace terrestre, de dimension réduite, localisable par ses coordonnées et aussi dénommé par une toponymie qui l'identifie¹⁴ », tantôt en l'« espace de base de la vie sociale¹⁵ », et devient aussi selon Jean-Luc Piveteau « espace remarquable¹⁶ » digne d'intérêt et de mémorisation : « Dans sa fonction d'ancrage, le lieu a une connotation de permanence, de stabilisation, de durée, de continuité, assurant la transmission dans le temps¹⁷ ». Impliquant reconnaissance et identification, le lieu se pare également, pour Pierre Nora, d'une connotation mémorielle qui, malgré les multiples combinaisons possibles, comporte au moins trois aspects (matériel, symbolique et fonctionnel). En cela, les lieux de mémoire renvoient à une configuration architecturale ou topographique réelle, mais aussi à une construction de l'imagination, s'actualisant à partir du moment où une collectivité associe des souvenirs et des émotions.

Les lieux de mémoire, ce sont d'abord des restes. La forme extrême où subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore. [...] Musées, archives, cimetières et collections, fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, sanctuaires, associations, ce sont les buttes témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité [...] Un lieu de mémoire dans tous les sens du mot va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit¹⁸.

- 5 Ainsi, en fonction de ses déclinaisons, le lieu offre une expérience qui sollicite l'imaginaire et la sensibilité. La maison d'écrivain est bien un lieu symbolique dans lequel le public suit les traces d'un auteur, en partant du lieu de naissance, du lieu de villégiature ou encore du lieu d'inspiration de l'écrivain. De la Hauteville House de Victor Hugo à la Treille Muscate de Colette, la maison constitue un lieu de mémoire par le biais de cette matérialisation de l'univers littéraire de l'auteur qui prend forme autour du mobilier, des objets, du décor et de l'œuvre, tout en reposant sur une narration institutionnelle qui cherche à superposer les mémoires, comme a pu le mettre en évidence l'ethnologue Daniel Fabre :

Une première évidence s'impose : les promoteurs, gestionnaires et conservateurs des Maisons d'écrivains sont tous plus ou moins porteurs d'un récit qui articule, de fait, trois mémoires successives : celle de la relation entre le lieu et l'existence de l'écrivain, celle de la destinée posthume de cet endroit (souvent oublié et méconnu), celle de sa redécouverte – le terme « invention » au sens des archéologues serait ici plus juste –, de sa restauration et de son ouverture, plus ou moins généreuse, au public. Une variante, très minoritaire, de ce récit de fondation met en scène l'écrivain comme acteur patrimonial : c'est parfois lui qui décide de léguer au public un lieu de vie¹⁹.

- 6 Cet ancrage mémoriel revendiqué nous renvoie à la question du patrimoine et au processus de patrimonialisation de la maison d'écrivain, tel que cela a pu être analysé par Delphine Saurier à partir des modalités de constitution du patrimoine (la Maison de Tante Léonie de Proust²⁰) pour les professionnels et pour les visiteurs par exemple. Si l'on se réfère au terme patrimoine en géographie, on constate qu'il se définit comme :

Un ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixé sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrété collectivement l'importance présente intrinsèque (ce en quoi cet objet est représentatif d'une histoire légitime des objets de société) et extrinsèque (ce en quoi cet objet recèle des valeurs supports d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et le transmette²¹.

- 7 La dimension patrimoniale relève à la fois d'une construction culturelle qui induit les valeurs de conservation, de transmission et d'un processus de patrimonialisation d'une intervention visant la création, la préservation, ainsi que la diffusion de ces objets de patrimoine dans une perspective intergénérationnelle. Cette mise en valeur de lieux, d'objets et de pratiques constitue une ressource territoriale qui doit cependant veiller à éviter certains écueils de cet ancrage littéraire comme en témoigne le rapport de l'historien Michel Melot relatif aux maisons d'écrivain (1996) :

Le principal souci des professionnels consiste à ne pas réduire les maisons d'écrivains à de simples lieux de célébration voire de culte. L'approche fétichiste ne peut être niée : n'est-elle pas présente dans tout musée et dans tout monument historique, dans la notion même de souvenir et de patrimoine ? Il s'agit de la mieux connaître, c'est le travail des anthropologues, et de la mettre à profit pour offrir aux visiteurs un véritable enrichissement intellectuel, à la fois un retour sur eux-mêmes et une ouverture aux autres. Si l'on veut que les maisons d'écrivains gardent toute leur valeur, il faut certes en faire des lieux d'enseignement, de réflexion et de

création, mais on ne peut faire table rase de ce qui nous y attire d'une manière presque magnétique [...]»²².

- 8 On glisse ainsi du patrimoine au territoire par la « parenté conceptuelle » soulignée par Guy Di Méo et qui semble trouver son origine dans cette volonté de patrimonialisation de l'espace, pouvant aboutir à la « réinvention d'un territoire à valeur patrimoniale²³ ». Le géographe montre l'importance de l'ancrage mémoriel et identitaire représenté par le patrimoine, qui devient de ce fait catalyseur de la fonction territoriale. Le territoire peut être alors considéré comme un médiateur culturel si l'on se réfère à la définition de la culture de Paul Claval, comme :

[...] l'ensemble de ce que les hommes reçoivent en héritage, ou qu'ils inventent [...] l'ensemble des représentations sur lesquelles repose la transmission des sensibilités, des idées et des normes d'une génération à une autre, ou entre partenaires du même âge²⁴.

- 9 À la fois espace singulier, espace de relations et construction sociale, le territoire pose la question essentielle des démarches d'appropriation en fonction des acteurs (culturels, politiques...) et des cibles visées (habitants, touristes, visiteurs). Il doit être également pensé dans une dynamique avec la notion de temps, celui de la subjectivité des individus dans une portion d'espace délimité, étant donné que le territoire se définit comme une forme d'enracinement et d'attachement aux lieux, selon un principe d'identification. Le territoire devient culturel. Il peut être alors le décor dans lequel s'inscrit le projet littéraire ou le terreau de la création, un substrat dont s'emparent les écrivains comme les analyses géocritiques ou géopoétiques ont pu le démontrer par exemple. Cet espace singulier caractérisé par un environnement et des paysages propres crée des mises en récits, des narrations littéraires à partir desquelles la subjectivité se déploie par le biais de cette expérience imaginaire offerte aussi bien aux écrivains en résidence dans une maison d'écrivain, qu'aux publics. Du lieu au patrimoine et au territoire, les ancrages sont multiples, de plus, il convient ne pas oublier que territorialiser, c'est « donner un sens politique à l'espace²⁵ », mais de quelles formes d'injonction relèvent-ils ?

Génie du lieu et politique culturelle : l'aura de la littérature ?

- 10 Comme nous avons pu le constater la maison d'écrivain s'avère être une « territorialisation de la littérature²⁶ » qui bénéficie de cette sorte d'emprise du « génie du lieu » cher à Michel Butor. Cette émotion particulière générée par le rapport au lieu caractérise cette « aura » de la littérature :

Que nous soyons responsables d'un musée littéraire, d'une bibliothèque de manuscrits, d'une maison d'écrivain, animateur de fêtes littéraires ou de lectures publiques, nous sommes des artisans de l'aura perdue, convaincus que le rayonnement de la littérature est aussi éprouvé dans une présence qui ne se substitue pas au texte mais qui le souligne, le renvoie, l'entoure comme le halo d'une auréole, d'une aura²⁷.

- 11 Il est intéressant de remarquer que cette mise en présence de la littérature s'actualise à travers plusieurs supports identifiés par Daniel Fabre (le manuscrit, l'auteur, l'image et les lieux) qui mettent en lumière dispositif résidentiel et maisons d'écrivain :

L'auteur est le deuxième support de la présence. Ce que je viens de dire me conduit directement à cet absolu de la présence qui est l'auteur dans son lieu, avec son corps, sa voix. Il peut même y avoir une opération de réincarnation partielle ou de continuité entre l'auteur et ses successeurs, opération qui consiste à associer un

lieu de mémoire à une création contemporaine et à y installer, par exemple, un écrivain en résidence [...] Les lieux, enfin, un support qui nous est beaucoup plus familier, comme médiateurs de la présence : il s'agit des lieux mêmes où l'écrivain a vécu, écrit, ou bien des lieux qui se sont créés à partir de son écriture²⁸.

- 12 Entre mémoire et création, la résidence et la maison sont des lieux de vie et de monstration qui cherchent à rendre visible la pratique littéraire, et dont l'essor récent repose également sur les directives des politiques culturelles menées constituant aussi une forme d'ancrage institutionnel. Issu du modèle républicain de la V^e République française et fondé sur une acception artistique de la notion de culture, le paradigme de l'action culturelle valorisant l'accès aux œuvres, mis en place sous André Malraux à partir des années 60, a favorisé la démocratisation culturelle. L'objectif établi est alors de lutter contre les inégalités d'accès à la culture par la rencontre directe du public avec l'art en recourant à la sensibilisation et à l'éducation. Selon Jean Caune²⁹, qui a analysé l'effondrement de l'action culturelle « de Vilar à Lang », l'échec des modalités verticales de démocratisation culturelle a participé à l'émergence de la médiation insufflée par la démocratie culturelle. Cette notion renvoie à une conception politique de l'action culturelle comme devant susciter la participation et la critique, mais surtout prenant appui sur la reconnaissance de l'expression des préférences et la participation active de tous les citoyens à la vie sociale et culturelle. Ainsi, contrairement à la démocratisation de la culture, projet structuré par la notion d'excellence, la démocratie culturelle repose sur une conception plus ouverte intégrant les pratiques amateurs et une démarche participative visant à interroger la place des processus de création dans la vie sociale et s'inscrivant dans une réflexion mondialisée sur les droits culturels³⁰. Cette volonté politique s'accompagne d'un double processus avec différentes réformes de décentralisation initiées au début des années 80, et d'un renforcement de la déconcentration, visible au cours des années 1990 qui marque le transfert des compétences de l'État centralisateur aux territoires. Ce changement d'échelle du national au régional, ce nouvel ancrage territorial induit une nouvelle spatialité culturelle puisque les collectivités (régions, départements, communes) deviennent alors l'échelon légitime de gestion, de coordination et d'animation des politiques publiques de la culture. C'est dans ce contexte que l'on assiste à la multiplication des maisons d'écrivain et des dispositifs résidentiels dans ces lieux patrimoniaux qui bénéficient de la politique de décentralisation et qui rendent possible, grâce aux médiations culturelles et aux expériences esthétiques mises en place, cette participation des publics à la création et à la vie culturelle. La résidence, comme la maison marque d'un point de vue matériel ou symbolique un lieu et offre aux habitants, aux participants par le biais de cette aura la possibilité de le voir d'une autre façon, de le reconfigurer. Après avoir pris en compte le territoire dans sa dimension organisationnelle à partir de la sphère individuelle et politique, il nous semble essentiel pour finir de nous pencher sur la sphère économique.

Les enjeux territoriaux et touristiques de l'ancrage littéraire

- 13 Employée par de nombreuses disciplines en sciences humaines et sociales, la notion d'ancrage apparaît comme une notion flottante, qui croise divers niveaux et induit un sentiment d'appartenance au sein de réseaux de sociabilité visant l'insertion d'un individu dans un collectif. L'ancrage territorial résulte de la co-construction spatialisée et intentionnelle, par diverses catégories d'intervenants, de liens matériels et

immatériels entre un lieu et une ou plusieurs de ses composantes spécifiques. Selon le géographe Bernard Debarbieux³¹, les rapports aux lieux des individus ou leurs mobilités peuvent être pensés à partir de trois images typologisant les modalités d'ancrage : l'« ancrage-mouillage » (l'objet mobile stationne sur un milieu d'accueil en portant lui-même son moyen de fixation), l'« ancrage-amarrage » (l'objet mobile s'arrime au milieu d'accueil qui porte le moyen de fixation) et enfin l'« ancrage-enracinement » (fixation de l'objet à son milieu d'accueil). En exploitant ce potentiel métaphorique, il montre l'intérêt de penser les territorialités touristiques en couplant le paradigme de la circulation et de l'ancrage. Dans une autre perspective, la sociologue Rachel Thomas s'interrogeant sur le cheminement urbain des loisirs, exploite la notion d'« ancrage du piéton dans la ville³² » en identifiant l'« ancrage pratique » mettant en avant la dimension physique, l'« ancrage social » en fonction des interactions entre les individus durant le processus et l'« ancrage perceptif » centré sur la dimension sensible du déplacement sur le territoire permettant au piéton de « faire la ville ». À la fois support de valorisation spatiale et instrument pour certains opérateurs, la culture tout comme la littérature peut être un ancrage intéressant, un levier du dynamisme urbanistique, social et économique dans un processus de développement territorial. Pour Maria Gravari-Barbas et Philippe Violier, la ressource culturelle constitue une « greffe extérieure³³ » au service des projets d'émergence de lieux en fonction des objectifs visés : marketing territorial, création du lien social, valorisation d'image, développement économique... L'ancrage littéraire associant maison d'écrivain et résidence d'auteurs prend ainsi place dans un périmètre croisant patrimoine, culture et tourisme, tout en reposant sur une volonté d'appropriation et une construction du lieu. Comme l'a d'ailleurs démontré Édith Fagnoni, la question de l'ancrage territorial sous le prisme de la création alimente la « fabrique du patrimoine » et induit une cohabitation entre stratégie de patrimonialisation postulant une « culture de la conservation » et stratégie d'innovation faisant appel à une « culture de la création » :

Le lien entre patrimoine et développement est devenu omniprésent et consensuel dans les politiques de construction ou reconstruction des territoires, avec pour corollaire les enjeux de mise en valeur qui renvoient le plus souvent au tourisme, envisagé tout à la fois comme vecteur de médiation culturelle pour les locaux, les visiteurs et les touristes, et comme facteur économique, à partir du moment où la culture est devenue objet de consommation [...]. Conservation/patrimonialisation et création/innovation s'entendent comme des référentiels urbains et territoriaux relevant du processus de mutation³⁴.

- 14 Si l'on s'attarde sur le récent tourisme littéraire³⁵ en France qui cherche à rendre visible les connexions possibles entre le lieu et la création, la maison natale et l'œuvre, on constate en tout cas ce même souci d'articulation, comme en atteste cette déclaration de Jean-Claude Ragot, actuel président du réseau des Maisons d'écrivain de Nouvelle-Aquitaine :

Bien sûr, la tentation est grande pour nous de célébrer, de rendre hommage, de sacraliser. Le mobilier, les objets, quand ils sont là, peuvent conduire à une mise en scène des habitudes du défunt propriétaire, à une visite pèlerinage, qui mènent à privilégier le souvenir du « grand homme » plutôt que son œuvre. C'est ce que Julien Gracq redoutait : cette « désolante espèce de contamination muséale », « prenant possession de la vie privée après la mort ». [...] Mais d'un autre côté, la maison doit situer l'œuvre dans son contexte et son époque, et proposer des activités culturelles inscrites dans le temps d'aujourd'hui. En substance, être à la fois lieu de mémoire et lieu de culture vivante³⁶.

- 15 L'enjeu pour la maison d'écrivain en tant que « lieu de mémoire » est bien de concilier cette dialectique (conservation et création) en instillant une « culture vivante » qui recourt notamment au dispositif résidentiel permettant d'ancrer la figure de l'auteur sur le territoire, de rendre visible la création littéraire et de favoriser les interactions avec les publics. La maison d'écrivain constitue une ressource territoriale qui s'est institutionnalisée sous l'impulsion des politiques culturelles et touristiques depuis une vingtaine d'années. On peut citer la commande par le ministère de la Culture de deux rapports sur les maisons d'écrivain (1980, 1996), puis après la mise en place des premières rencontres des maisons d'écrivain et lieux de mémoire littéraire, la création d'une instance nationale, la Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires à Bourges (1998), ayant comme objectif :

[...] de proposer et de mettre en œuvre des actions visant à assurer l'existence, la préservation et le rayonnement culturel de maisons d'écrivain, de lieux ou collections, publics ou privés, liés à des écrivains et à l'œuvre écrite d'hommes célèbres de toutes cultures³⁷.

- 16 Depuis 2010, la Fédération s'est dotée également de réseaux régionaux et a signé en 2014 une convention de partenariat avec la direction du tourisme pour promouvoir la marque *Qualité Tourisme*. En se référant à une enquête³⁸ menée en 2012 à partir d'un échantillon de 125 maisons, on note que 57 % d'entre elles appartiennent à une collectivité territoriale et que 60 % déclarent bénéficier d'une labellisation (Maison des Illustres, Musées de France...). Ce recours à ces divers marqueurs souligne bien l'attractivité de ces lieux littéraires pour les acteurs culturels, du point de vue du rayonnement, de l'identité ou du développement touristique. On compte ainsi actuellement à peu près 185 maisons d'écrivain sur le territoire et plus d'un million de visiteurs. Lieu de transmission et d'accès vers la lecture de l'œuvre, la maison d'écrivain peut être aussi un espace doté d'une résidence d'auteur, participant à la diffusion de la littérature et offrant une expérience à vivre, mais selon quelles dynamiques territoriales et autour de quels enjeux ?

Essai de typologie

- 17 Pour répondre à cette question, nous avons sélectionné trois maisons qui accueillent des dispositifs résidentiels dans des régions différentes (Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine), en fonction de spécificités géographiques diverses (site rural, urbain) et d'échelles territoriales variées (commune, département, région). Concernant l'implantation, il nous a semblé pertinent de centrer notre étude, non pas sur de grandes métropoles, mais plutôt sur des zones plus périphériques, des « lieux rayonnants³⁹ » selon Mariette Sibertin-Blanc, c'est-à-dire porteurs d'attractivité au-delà des seules limites communales.

La maison Jules Roy : une résidence croisée sur la « colline inspirée »

Fig. 1



Maison Jules Roy.
© Studio Morize.

- 18 Acquisée en 1999 par le conseil départemental de l'Yonne, la maison de l'écrivain Jules Roy abrite une résidence d'auteurs depuis 2001. À sa mort, l'écrivain lègue ses manuscrits, sa bibliothèque riche de plusieurs milliers d'ouvrages ainsi que son cabinet de travail, laissé en l'état. Le mobilier, la décoration, les archives personnelles, étant préservés et laissés sur place, l'ensemble va être figé, quasi « sanctuarisé », en vue de son ouverture au public. Située au pied de la basilique de Vézelay et de la « colline inspirée » classées au patrimoine mondial de l'humanité, la maison bourgeoise, ancien clos du couvent des Ursulines et ses jardins face au Morvan, bénéficient, en outre, de la renommée de cette importante voie du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle (*via Lemovicensis*). Cette maison-musée au sein d'un village (434 habitants) fréquenté par de nombreux écrivains (Romain Rolland, Georges Bataille, René Char...), à une cinquantaine de kilomètres d'Auxerre, dispose aussi d'un dispositif de valorisation et de légitimation culturelle grâce au label « Maisons des Illustres » créé par le ministère de la Culture en 2011, dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire des femmes et des hommes qui les ont habitées et se sont illustrés dans l'histoire politique, scientifique, artistique, sociale et culturelle de la France. Sans incidence juridique ou financière pour la maison Jules Roy, ce label national, dont les critères d'attribution visent à valoriser le local, distingue ainsi la qualité du programme culturel mis en œuvre (présentation muséographique, expositions temporaires...) et les dispositifs d'accompagnement à destination des publics (plaquettes, ateliers...). Il représente une reconnaissance officielle de l'intérêt patrimonial du lieu, en tant que marqueur de visibilité, tout en renforçant son identité, comme le notent les géographes Aurore Bonniot-Mirloup et Hélène Blasquet :

Une maison d'écrivain est avant tout un lieu de mémoire, un lieu de conservation et de préservation, mais aussi un lieu de valorisation du patrimoine littéraire qui peut

contribuer à renforcer l'image et l'identité territoriale et développer le tourisme culturel⁴⁰.

- 19 Il est intéressant de constater que cette maison-musée a fait le choix très rapidement de s'éloigner du modèle « mausolée », en aménageant, deux ans après sa création, le deuxième étage en résidence, pour accueillir des écrivains lors de séjours d'un à trois mois. On passe ainsi d'une maison-musée à une maison-création cherchant à mettre en relation les lieux, par le biais notamment d'une résidence croisée entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat qui offre depuis 2005 une résidence d'un mois à un auteur français à Edenkoben et à un auteur allemand à Vézelay. Selon Emmanuelle Schwartz⁴¹, chargée de l'activité culturelle de la maison Jules Roy et Till Meyer, directeur de la Maison de Rhénanie-Palatinat de Dijon, cette résidence croisée vise à soutenir la création littéraire et à donner aux publics, entre passages et ancrages, une autre vision des lieux par la participation. En effet, le dispositif résidentiel s'articule autour de diverses activités de médiation, grâce à la présence de l'écrivain sur le lieu de mémoire, proposant divers types de participation : participation présente lors de lectures et d'échanges littéraires (rencontre de l'auteur allemand David Wagner avec des élèves d'une classe d'allemand du lycée des Chaumes d'Avallon, 2018) et participation expressive par la pratique créative (atelier d'écriture de l'auteur canadien Jean Boisjoli avec un groupe de personnes handicapées du centre Girard de Roussillon de Vézelay, 2018). Ancrée dans le territoire, la résidence d'auteur au sein de la maison d'écrivain assure ainsi l'expérience d'un patrimoine incarné participant à l'appropriation par les habitants de leur environnement par le biais de cet échange créatif avec l'écrivain, tout en privilégiant la circulation des œuvres littéraires franco-allemandes entre les deux pays. Le dispositif résidentiel enrichit clairement ici le lieu patrimonial en lui permettant de dépasser sa seule fonction de maison-musée.

La maison Julien Gracq : une résidence géo-littéraire aux bords de Loire

Fig. 2



Maison Julien Gracq.

© Droits réservés. Maison Julien Gracq. Photo : Étienne Brochard.

- 20 Reconnue comme un haut lieu des guerres de Vendée, la commune du nord des Mauges, Saint-Florent-le-Vieil (2 800 habitants) se situe à une cinquantaine de kilomètres d'Angers et de Nantes. Elle gère avec la région Pays de la Loire, le domaine légué en 2007 par Julien Gracq, soit deux bâtisses (la maison d'habitation et l'ancien grenier à sel, avec leurs cours et jardins), en bordure de Loire. En tant que petite unité urbaine (moins de 6 000 habitants) et forte de son patrimoine architectural, la ville est classée « Petites Cités de Caractère⁴² » par cette marque touristique visant à soutenir les politiques municipales de valorisation du patrimoine. Ouverte après rénovation en 2013, la maison Julien Gracq est particulièrement atypique dans le corpus des maisons d'écrivain, puisque son ancien propriétaire l'a d'abord pensée comme un lieu de résidence, comme en atteste son testament :

Je lègue l'ensemble des bâtiments, dépendances, cours, et jardins [...], sous la condition expresse que cet ensemble puisse être utilisé, de manière non lucrative, comme séjour temporaire de repos ou de travail à prix modérés, destiné à des écrivains⁴³.

- 21 Le postulat d'une maison-musée est écarté d'emblée par l'auteur lui-même par rapport à sa propre conception, mémoire de cette forme patrimoniale :

Je suis un peu désenchanté toujours par ces visites de maisons d'écrivains. Une espèce de contamination muséale se répand partout, c'est le musée qui prend possession de la vie privée après la mort. C'est désolant⁴⁴.

- 22 Quasi dépouillé de son mobilier d'origine, le site est donc pensé prioritairement comme un lieu de vie pour les auteurs et un lieu de rencontres avec les publics. Outre les appartements de la résidence, deux autres espaces constituent la maison. En guise d'écho et d'hommage au roman de l'écrivain *Le Rivage des Syrtes*, le premier intitulé « La chambre des cartes » est un espace d'exposition qui permet d'accéder à la fabrique de l'écriture gracquienne à partir de la représentation cartographique et qui rend compte de sa fascination pour cet « objet magique⁴⁵ » (carte d'état-major, carte géologique...). Le deuxième espace est celui de « La bibliothèque » qui comporte quatre fonds : la bibliothèque de l'œuvre de Julien Gracq ; les choix des grands lecteurs, sorte de bibliothèque idéale d'écrivains et d'artistes de langue française ; les livres des résidents ; des outils littéraires et dictionnaires variés et les livres qui furent ceux de l'auteur. L'objectif affiché repose sur la volonté de construire un lieu de transmission « [...] où les visiteurs lisent et prennent connaissance non seulement de l'œuvre de Julien Gracq mais aussi de la littérature contemporaine en train de se faire⁴⁶ ». Loin d'une idéologie de la patrimonialisation, l'enjeu est ici de construire la maison d'écrivain autour du dispositif résidentiel réinterrogeant les liens entre géographie et littérature, sous le prisme de l'imaginaire gracquien. Il s'agit de proposer un accès à l'œuvre de Julien Gracq certes par le lieu, à la fois maison-crédation et maison-bibliothèque, mais surtout par la médiation d'autres imaginaires littéraires contemporains revisitant ou pas les bords de Loire, en fonction des productions des résidents et des publics. La résidence n'est pas une greffe à visée communicationnelle ou politique, mais un moyen d'ancrer la littérature dans une pratique culturelle basée sur l'expérimentation créative.

Le chalet Mauriac : une résidence transmédia au cœur du parc des Landes de Gascogne

Fig. 3



Domaine de Malagar.

© Photo : Gilbert Alban / Région Nouvelle-Aquitaine.

Fig. 4



Domaine de Malagar.

© Photo : Carole Bisenius-Penin.

- 23 À l'orée du massif forestier landais, non loin du domaine viticole de Malagar en Gironde, le chalet de Saint-Symphorien, environné de son parc a été un lieu de villégiature de François Mauriac. Cette demeure d'enfance, de style arcachonnaise, rachetée par la région Aquitaine en 2001, est établie à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux, sur une commune (1 840 habitants) riche de nombreux monuments historiques classés, au cœur du parc naturel régional des Landes de Gascogne. Réhabilité en lieu de résidence, confié à l'Agence livre cinéma audiovisuel en Nouvelle-

Aquitaine (ALCA), le chalet Mauriac s'inscrit d'emblée dès son ouverture en 2013, en lien avec l'autre maison de l'écrivain (le domaine de Malagar), labellisée « Maisons des Illustres ». Cette demeure, membre du réseau des Maisons d'écrivains, est un centre de ressources documentaires (Centre François Mauriac) qui assure depuis 1986 la conversation du site et des collections. Le centre met également en place des balades littéraires⁴⁷ entre le domaine et le chalet afin d'offrir aux visiteurs une exploration des paysages qui ont inspiré les œuvres de l'écrivain. Il est intéressant de remarquer que cette stratégie de construction des deux maisons, dans un environnement rural, tend à provoquer des mobilités dont il est possible d'attendre un enrichissement du lieu.

- 24 Outre son ancrage géographique *via* la littérature et sa qualité architecturale, le chalet Mauriac comme maison-monument a su également étendre sa valorisation patrimoniale par le recours à une artialisation⁴⁸ *in situ* de la terre *via* son parc. En effet, à partir de 2015 la région a réorienté la gestion de cet espace vert « afin de pérenniser l'identité historique et biologique de ce parc [...] En filigrane, les actions menées sont guidées par "l'esprit du lieu", celui que l'on retrouve dans l'œuvre romanesque de François Mauriac⁴⁹ ». Le jardin, l'environnement et plus particulièrement la biodiversité font partie intégrante du patrimoine. Cette restauration du parc qui induit une mise en tourisme du végétal sous le prisme de la littérature apparaît aussi comme un moyen de forger une image culturelle et touristique du site, elle-même renforcée par le dispositif adjacent « La Forêt d'Art Contemporain⁵⁰ » ayant pour objectif de créer en milieu rural un outil de production et de diffusion d'art contemporain par l'installation d'œuvres d'art. Le parc abrite ainsi les sculptures de l'artiste David Boeno à partir d'une déambulation autour d'un jeu de trajectoires et de matières en lien avec sept comètes.
- 25 Le chalet a parfaitement su se saisir de la question de l'ancrage territorial comme moteur essentiel du redéveloppement culturel, en associant « culture de la conservation » et « culture de la création », puisqu'il est présenté à la fois comme un lieu de mémoire littéraire et un lieu d'écriture, en somme « un espace dédié aux écritures numériques et contemporaines, reliant ainsi mémoire littéraire et inspiration nouvelle⁵¹ ». L'aménagement⁵² de ce lieu de villégiature dédié à la création contemporaine sous toutes ses formes (écriture numérique, graphique, littéraire, cinématographique, audiovisuelle, dramatique, musicale...) a été conçu en vue de l'accueil d'auteurs, tout en accordant un intérêt spécifique à l'innovation, aux projets résidentiels qui utilisent les nouveaux supports d'écriture, le transmédia, l'hybridation des stratégies narratives et des genres, à la croisée des arts numériques et de la littérature. La résidence d'auteurs, accueillant chaque année près de cinquante auteurs, artistes, réalisateurs, dessinateurs et traducteurs, permet donc ce glissement des murs au jardin, de la maison-monument à la maison-crédation qui balise, pour les écrivains et les publics, l'accès à la pratique littéraire, aux formes esthétiques et à une participation expressive. Dans ce cadre, entre ancrage et mobilité, le dispositif résidentiel du Chalet Mauriac constitue un véritable atout à la fois pour la création littéraire contemporaine, les professionnels de la culture et la population.
- 26 En conclusion, après une mise au point conceptuelle mettant en jeu la question du lieu patrimonial et des acteurs culturels dans un processus de valorisation de la littérature, la problématique de l'ancrage du littéraire dans les territoires nous aura offert la possibilité, par le biais d'une étude de cas, de montrer comment les résidences d'auteurs au sein de maisons d'écrivain relèvent d'une construction articulant données

monumentale et esthétique, institutions, auteurs et publics. En cela, sites patrimoniaux et dispositifs résidentiels contribuent ensemble à la valorisation d'un lieu en tant qu'espace de promotion de la littérature, un environnement spécifique ancré sur un territoire appréhendable comme « espace de relations », ou encore une expérience à travers un processus de création. En tout cas des lieux hybrides, inspirants et symboliques qui nous invitent à l'« examen de l'habiter, conçu comme écriture et récit de soi à partir de l'épreuve spatiale permanente [...] »⁵³ selon Michel Lussault, le temps d'une résidence. Un entrebâillement de la porte de la maison permet de lever le voile sur la fabrique littéraire, *via* ce passage du visible au lisible, sur les traces de l'écrivain passé et la contemplation de l'écrivain résident. En somme, la résidence au sein de la maison d'écrivain dévoile l'immatérialité de la création littéraire et s'apparente bien à un mode de célébration, « [...] à la façon des statues et des noms de rue, qui rappellent à la conscience collective le rôle de guides et de prophètes que notre société reconnaît, ou a reconnu, aux écrivains⁵⁴ ».

Fig. 5



Domaine de Malagar.

© Photo : Carole Bisenius-Penin.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- BISENIUS-PENIN Carole (dir.), *Résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles (1) : À la recherche d'une cartographie*, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Questions de communication », série Actes, 2015.
- *Résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles (2) : Territoires et publics*, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Questions de communication », série « Actes », 2016.
- « Les résidences d'écrivains et d'artistes : des dispositifs de création et de médiation », *Culture & Musées*, n° 31, université d'Avignon, 2018. Disponible en ligne : <<https://journals.openedition.org/culturemusees/1512>>.
- BONNIOT-MIRLOUP Aurore et BLASQUIET Hélène, « De l'œuvre aux lieux », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, n° 31, université de Lille, 2016. Disponible en ligne : <<https://journals.openedition.org/tem/3722>>.
- CAUNE Jean, *La Culture en action - De Vilar à Lang : le sens perdu*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999.
- *La démocratisation culturelle : une médiation à bout de souffle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.
- CLAVAL Paul, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, 1995.
- DAVALLON Jean, *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès science/Lavoisier, 2006.
- DEBARBIEUX Bernard, « Enracinement - Ancrage - Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace géographique* n° 1, t. 43, 2014, p. 68-80. Disponible en ligne : <<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2014-1-page-68.htm>>.
- DE CERTEAU Michel, *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1980.
- DI MÉO Guy, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, vol. 78, n° 4, 1994, p. 15-34.
- DONNAT Olivier, « Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe », *Esprit*, mars-avril 1991, p. 65-82.
- FABRE Daniel, « La conquête de l'ubiquité. À la recherche de l'aura perdue », *Lieux littéraires et cultures en Europe*, actes des 7^{es} Rencontres des maisons d'écrivain, Bourges, novembre 2002, p. 13-20.
- *L'écrivain et ses demeures*, rapport, ministère de la Culture et de la Communication, 2003. Disponible en ligne : <www.culture.gouv.fr/content/download/77601/589195/.../Ethno_Fabre_2003_438.pdf>.
- FAGNONI Édith, « La dialectique patrimoine/modernité, support de la ressource territoriale », *Bulletin de l'association de géographes français*, n° 90-2, 2013. Disponible en ligne : <<http://journals.openedition.org/bagf/2267>>.
- FÉDÉRATION NATIONALE DES MAISONS D'ÉCRIVAINS & DES PATRIMOINES LITTÉRAIRES, *Enquête sur les maisons d'écrivain*, pour le compte du ministère de la Culture et de la Communication - Service du livre et de la lecture, juillet 2012, 61 p.
- FRÉMONT Armand, « À propos de l'espace vécu », *Communications*, n° 87, 2010, p. 161-169.
- GRACQ Julien, *La Forme d'une ville*, Paris, José Corti, 1985.

- *Œuvres complètes*, volume II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1995.
- GRAVARI-BARBAS Maria, VIOLIER Philippe, *Lieux de culture, culture des lieux*, Rennes, PUR, 2003.
- GRÉSILLON Boris, « Ville et création artistique : pour une autre géographie culturelle », *Les Annales de géographie*, vol. 660-661, n° 2, 2008, p. 179-198. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2008-2-page-179.htm>>.
- GUÉRIN Jean-Paul, « Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques », *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Les Documents de la MRS de Caen, n° 14, 2001, p. 41-48.
- GUMUCHIAN Hervé (dir.), PECQUEUR Bernard (dir.), *La Ressource territoriale*, Paris, Économica/Anthropos, 2007.
- HENDRIX Harald (dir.), *Writers' Houses and the Making of Memory*, New York, Routledge, 2008.
- HERBERT David, « Artistic and Literary Places in France as Tourist Attractions », *Tourism Management*, vol. 17, n° 2, 1996, p. 77-85.
- LAZZAROTTI Olivier, « Patrimoine », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (sous la direction de J. Lévy et M. Lussault), Paris, Belin, 2003, p. 692-693.
- LUSSAULT Michel, « Lieu », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (sous la direction de J. Lévy et M. Lussault), Paris, Belin, 2003, p. 613.
- , « L'expérience de l'habitation », *Annales de géographie*, vol. 704, n° 4, 2015, p. 406-423.
- MELOT Michel, *Rapport à Monsieur le ministre de la Culture. Mission de réflexion et de proposition sur les maisons d'écrivains* (non publié), octobre 1996. En ligne : <<https://www.litterature-lieux.com/multimedia/File/melot.pdf>>.
- MENANT Sylvain, « Maisons d'écrivain et histoire littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, n° 4, 2009, p. 771-781.
- MEYER-BISCH Patrice, « Les droits culturels. Enfin sur le devant de la scène ? », *L'Observatoire des politiques culturelles*, vol. 33, n° 1, 2008, p. 9-13.
- NÉGRIER Emmanuel, TEILLET Philippe, « La montée en puissance des territoires : facteur de recomposition ou de décomposition des politiques culturelles ? », *Culture et société : un lien à recomposer*, Toulouse, éditions de l'Attribut, 2008, p. 91-108.
- NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992.
- NORBERG-SCHULZ Christian, *LOCi Genius, Paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles, P. Mardaga, 1981.
- PEREC Georges, *Espèces d'espaces*, Paris, 1974.
- PIVETEAU Jean Luc, « Lieu et territoire : une consanguinité dialectique ? », *Communications*, n° 87, 2010, p. 149-159.
- POISSON Georges, *Les maisons d'écrivain*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.
- RAGOT Jean-Claude, « Éditorial », *Bulletin d'informations de la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires*, n° 31, octobre 2014, p. 1. En ligne : <<https://www.litterature-lieux.com/multimedia/File/bulletins/Bulletin.31.pdf>>.
- ROBINSON Mike, ANDERSEN Hans Christian (dir.), *Literature and Tourism: Essays in the Reading and Writing of Tourism*, London, Thomson, 2002.
- ROGER Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.

SANSOT Pierre, *La Poétique de la ville*, Paris, Éd. Klincksieck, 1973.

SAURIER Delphine, *Médiations et co-construction du patrimoine littéraire de Marcel Proust, la Maison de Tante Léonie et ses visiteurs*, thèse de doctorat en muséologie (sciences de l'information et de la communication, sociologie), université d'Avignon, 2003. En ligne : <<http://www.theses.fr/2003AVIG1036>>.

— *La fabrique des illustres. Proust, Curie, Joliot et lieux de mémoire*, éditions NonStandard, 2013.

SIBERTIN-BLANC Mariette, « L'inscription d'une politique publique sur les territoires métropolitains : les lieux culturels et la structuration des agglomérations », dans M. Gravari-Barbas et P. Violier (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux*, Rennes, PUR, 2003, p. 103-112.

THOMAS Rachel, « La marche en ville. Une histoire de sens », *L'Espace géographique*, t 36, n° 1, 2007 p. 15-26. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2007-1-page-15.htm>>.

URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette, 2004.

NOTES

3. J. Davallon, *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès science/Lavoisier, 2006.

4. J.-P. Guérin, « Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques », p. 41-48, dans Fournier J.-M. (dir.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Caen, Presses universitaires/Maison de la recherche en sciences humaines de Caen, 2001.

5. G. Di Méo, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, vol. 4, n° 78, 1994, p. 15-34.

6. Site du programme de recherche : <<http://lalorrainedesecrivains.univ-lorraine.fr>>.

7. C. Bisenius-Penin (dir.), *Lieux, littérature et médiations dans l'espace francophone*, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Questions de communication », série Actes, 2018.

8. C. Bisenius-Penin (dir.), *Résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles (1) : À la recherche d'une cartographie*, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, coll. « Questions de communication », série Actes, 2015.

9. G. Perec, *Espaces d'espaces*, Paris, 1974. J. Gracq, *La Forme d'une ville*, Paris, José Corti, 1985.

10. C. Norberg-Schulz, *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles, P. Mardaga, 1981.

11. P. Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992.

12. M. de Certeau, *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1980.

13. P. Sansot, *La Poétique de la ville*, Paris, Éd. Klincksieck, 1973.

14. A. Frémont, « À propos de l'espace vécu », *Communications*, n° 87, 2010, p. 161-169.

15. M. Lussault, « Lieu », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (sous la direction de J. Lévy et M. Lussault), Paris, Belin, p. 613.

16. J.-L. Piveteau, « Lieu et territoire : une consanguinité dialectique ? », *Communications*, n° 87, 2010, p. 149-159.

17. *Ibid.*

18. P. Nora, « Entre mémoire et histoire, la problématique des lieux », ouvr. cité, 1984, p. XVI-XLII.

19. D. Fabre, *L'Écrivain et ses demeures*, ministère de la Culture et de la Communication, 2003. En ligne : <www.culture.gouv.fr/content/download/77601/589195/.../Ethno_Fabre_2003_438.pdf> (consulté le 13 mai 2019).

20. D. Saurier, *Médiations et co-construction du Patrimoine littéraire de Marcel Proust, La Maison de Tante Léonie et ses visiteurs*, thèse de doctorat en muséologie (Sciences de l'Information et de la

- Communication, Sociologie), université d'Avignon, 2003. En ligne : <<http://www.theses.fr/2003AVIG1036>> (consulté le 28 octobre 2019).
21. O. Lazzarotti, « Patrimoine », dans *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (sous la direction de J. Lévy et M. Lussault), ouvr. cité, Paris, Belin, 2003, p. 692-693.
22. M. Melot, *Rapport à Monsieur le ministre de la Culture. Mission de réflexion et de proposition sur les maisons d'écrivains*, (non publié) octobre 1996, p. 14. En ligne : <<https://www.litterature-lieux.com/multimedia/File/melot.pdf>> (consulté le 13 mai 2019).
23. G. Di Méo, ouvr. cité, p. 24.
24. P. Claval, *La Géographie culturelle*, Paris, Nathan, 1995.
25. E. Négrier, P. Teillet, « La montée en puissance des territoires : facteur de recomposition ou de décomposition des politiques culturelles ? », dans *Culture et société : un lien à recomposer*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2008, p. 91-108.
26. D. Fabre, « La conquête de l'ubiquité. À la recherche de l'aura perdue », dans *Lieux littéraires et cultures en Europe*, actes des 7^{es} Rencontres des maisons d'écrivain, Bourges, novembre 2002, p. 13-20.
27. *Ibid.*, p. 14.
28. *Ibid.*, p. 15-16.
29. J. Caune, *La Culture en action. De Vilar à Lang : le sens perdu*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1999.
30. P. Meyer-Bisch, « Les droits culturels. Enfin sur le devant de la scène ? », *L'Observatoire des politiques culturelles*, n° 33, 2008, p. 9-13.
31. B. Debarbieux, « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace géographique*, t. 43, n° 1, 2014, p. 68-80. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2014-1-page-68.htm>> (consulté le 24 mai 2019).
32. R. Thomas, « La marche en ville. Une histoire de sens », *L'Espace géographique*, t. 36, 2007, p. 15-26. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2007-1-page-15.htm>> (consulté le 24 mai 2019).
33. M. Gravari-Barbas, P. Violier, *Lieux de culture, culture des lieux*, Rennes, PUR, 2003, p. 91.
34. É. Fagnoni, « La dialectique patrimoine/modernité, support de la ressource territoriale », *Bulletin de l'association de géographes français*, 90-2, 2013. En ligne : <<http://journals.openedition.org/bagf/2267>> (consulté le 25 mai 2019).
35. A. Bonniot-Mirloup et H. Blasquie, « De l'œuvre aux lieux », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, 31, 2016. En ligne : <<http://journals.openedition.org/tem/3722>> (consulté le 25 mai 2019).
36. J.-C. Ragot, « Éditorial », *Bulletin d'informations de la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires*, n° 31, octobre 2014, p. 1. En ligne : <<https://www.litterature-lieux.com/multimedia/File/bulletins/Bulletin.31.pdf>> (consulté le 25 mai 2019).
37. Site web de la Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires : <<https://www.litterature-lieux.com/page-objectifs.htm>> (consulté le 25 mai 2019).
38. Site web de la Fédération des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires : <<http://www.litterature-lieux.com/multimedia/File/journees/Rapport%20MDE%20octobre%202012.pdf>> (consulté le 25 mai 2019).
39. M. Sibertin-Blanc, « L'inscription d'une politique publique sur les territoires métropolitains : les lieux culturels et la structuration des agglomérations », dans *Lieux de culture, culture des lieux*, ouvr. cité, p. 103-112.
40. A. Bonniot-Mirloup et H. Blasquie, « De l'œuvre aux lieux », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, n° 31, université de Lille, 2016. En ligne : <<https://journals.openedition.org/tem/3722>>, (consulté le 25 mai 2019).

41. Propos recueillis (entretiens filmés) dans le documentaire « Écrire en résidence », C. Bisenius-Penin (auteur) et J. Eckly (réalisateur). En ligne : <https://www.canal-u.tv/video/universite_de_lorraine/ecrire_en_residence.26613> (consulté le 25 mai 2019).
42. « La chartre nationale de qualité », sur le site des Petites Cités de Caractère®. En ligne : <<http://petitescitesdecaractere.com/fr/lassociation-petites-cites-de-caractere-de-france/la-charte-nationale-de-qualite>> (consulté le 25 mai 2019).
43. Extrait du testament de Julien Gracq mis en ligne sur le site de la Maison Julien Gracq : <<http://maisonjuliengracq.fr/spip.php?article13>> (consulté le 25 mai 2019).
44. *Ibid.*
45. J. Gracq, *Œuvres complètes*, volume II, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La Pléiade », 1995, p. 1 206. « La carte est pour moi un objet vraiment magique : en quelques décimètres carrés, on a tout un pays sous la main et sous les yeux. J'ai un peu le sentiment de posséder un terrain ou une région quand je regarde une carte. Chaque année je m'en vais sur la route pour une dizaine de jours, dans une région déterminée, mais un peu au hasard des routes. En déjeunant, je regarde la carte routière. Je trouve cette consultation inépuisable. Les raccourcis, les possibilités dans tous les sens... Cette carte routière, qui n'a pas une grande valeur géographique, est une source de jouissance pour moi. Et puis il y a deux cartes qui m'ont particulièrement marqué : la carte d'état-major au 80 000° et la carte géologique, au 80 000° aussi, qui est une sorte de talisman et qui a une beauté très particulière. J'ai quelquefois pensé à tapisser une pièce avec des cartes géologiques de cette espèce et je suis sûr que cela serait splendide. J'ai gardé toujours le plus possible de ces cartes géologiques chez moi. Je les ouvre de temps en temps, pas toujours dans un but scientifique, loin de là. C'est un très bel objet ; oui, un objet magique. »
46. « La chambre des cartes » sur le site des Petites Cités de Caractères® : <<http://maisonjuliengracq.fr/spip.php?article119>> (consulté le 25 mai 2019).
47. « Balades littéraires », Malagar, Centre Français Mauriac. En ligne : <<http://malagar.fr/?Voyages-et-balades-litteraires>> (consulté le 25 mai 2019).
48. A. Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.
49. « Le Chalet Mauriac à Saint-Symphorien : un lieu de mémoire », Chalet Mauriac. En ligne : <http://chaletmauriac.aquitaine.fr/?page_id=6982> (consulté le 25 mai 2019).
50. « David Boeno », notice biographique sur le site *La forêt d'art contemporain*. En ligne : <<http://www.laforetdartcontemporain.com/index.php/2014/01/06/david-boeno/>> (consulté le 25 mai 2019).
51. « Le Chalet Mauriac à Saint-Symphorien : un lieu de mémoire », Chalet Mauriac. En ligne : <http://chaletmauriac.aquitaine.fr/?page_id=89> (consulté le 25 mai 2019).
52. « Fiche technique de logement », Chalet Mauriac. En ligne : <<http://chaletmauriac.aquitaine.fr/wp-content/uploads/2014/02/Fiche-Logement-Chalet-Mauriac.pdf>> (consulté le 25 mai 2019).
53. M. Lussault, « L'expérience de l'habitation », *Annales de géographie*, vol. 704, n° 4, 2015, p. 423.
54. S. Menant, « Maisons d'écrivain et histoire littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, n° 4, 2009, p. 781.

RÉSUMÉS

Depuis la fin des années 1980, on constate en France un véritable engouement culturel pour la maison d'écrivain, comme espace d'identification et d'appropriation, qui témoigne de l'attractivité territoriale de la littérature. En cela, la maison d'écrivain prend appui sur un double ancrage : un patrimoine matériel (édifices, monuments, sites historiques) et un patrimoine immatériel (langue, littérature, et toute autre forme de connaissance ou de compétence reconnue par des groupes et communautés). Au même moment, on note également dans le pays un développement sans précédent du dispositif de la résidence d'auteurs qui combine création littéraire et activités de médiation culturelle autour de la littérature. La résidence d'auteur, en tant que lieu symbolique, se construit à partir d'une combinatoire de catégories normalisées mais cependant fluctuantes et extrêmement diversifiées et investit souvent des lieux patrimoniaux. Cette convergence ou du moins cet ancrage de la résidence d'auteurs dans les murs des maisons d'écrivain mérite réflexion. Quelles relations se nouent entre maison d'écrivain et résidence d'auteurs ? Le dispositif résidentiel participe-t-il à la construction, à la consécration des maisons d'écrivain ou n'est-il qu'un outil culturel greffé sur des lieux visant un enjeu relationnel ou communicationnel ? Cet article propose dans un premier temps d'effectuer une mise au point conceptuelle visant à éclairer la notion d'ancrage, c'est-à-dire en mettant en jeu la question du lieu patrimonial et des acteurs culturels dans un processus de valorisation de la littérature. Ensuite, par le biais d'une étude de cas, cet article vise à établir une sélection de résidences d'auteurs au sein de maisons d'écrivain (la Maison Jules Roy, la Maison Julien Gracq, le Chalet Mauriac), en montrant comment ces formes relèvent d'une construction culturelle qui articule une donnée monumentale et esthétique, entre lieux réels et lieux imaginaires, ancrage et mobilité, institutions et publics.

Since the end of the 1980s, there has been a real cultural craze in France for the writer's house as a space for identification and appropriation, which testifies to the territorial attractiveness of literature. In this respect, the writer's house is based on a double anchorage: a tangible heritage (buildings, monuments, historic sites) and an intangible heritage (language, literature, and any other form of knowledge or skill recognized by groups and communities). At the same time, there has also been an unprecedented development of the country's author residency scheme, which combines literary creation and cultural mediation activities based on literature. The author's residence, as a symbolic place, is built from a combination of standardized but nevertheless fluctuating categories that are extremely diverse and often occupy heritage sites. This convergence, or at least this anchoring of the author's residence within the walls of writers' houses deserves reflection. What is the relationship between a writer's house and an author's residence? Does the residential system participate in the construction and consecration of writers' houses or is it merely a cultural tool grafted onto places with a relational or communicational purpose? This article first proposes a conceptual refinement aimed at clarifying the notion of anchoring, that is to say, by bringing into play the question of the heritage site and the cultural actors in a process of literature promotion. Then, through a case study, this article aims to establish a selection of author residencies within writers' houses (the Maison Jules Roy, the Maison Julien Gracq, the Chalet Mauriac), showing how these forms are part of a cultural construction that articulates a monumental and aesthetic data, between real and imaginary places, anchoring and mobility, institutions and publics.

INDEX

Mots-clés : résidence d'auteurs, ancrage, maison d'écrivain, médiation culturelle, patrimoine

Keywords : author's residence, anchoring, writer's house, cultural mediation, heritage

AUTEUR

CAROLE BISENIUS-PENIN

Carole Bisenius-Penin est maîtresse de conférences de littérature contemporaine à l'université de Lorraine et membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM) où elle a codirigé l'équipe Praxitèle « Arts, cultures et médiations ». Ses travaux portent sur la résidence d'auteurs et les dispositifs de médiation littéraire.

Responsable scientifique de divers contrats de recherche (résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles en Grande Région, « La Lorraine des écrivains », Observatoire du milieu littéraire franco-luxembourgeois, Créalit : Création croisée Arts Littéraires France-Québec), elle gère un laboratoire hors les murs (CREM) incluant une résidence d'écrivains au sein d'un musée en Moselle (« Maison des illustres » Robert Schuman, Scy-Chazelles, 2016 <<http://crem.univ-lorraine.fr/ouverture-dune-residence-dauteurs-et-dun-laboratoire-hors-les-murs-la-maison-de-robert-schuman>>) et d'une institution culturelle au Canada (Maison de la littérature, Québec, 2017 <<http://crem.univ-lorraine.fr/creation-dun-nouveau-laboratoire-hors-les-murs-universitemaison-de-la-litterature-un-partenariat>>).

Elle intervient en tant qu'experte scientifique pour le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRSC) et diverses institutions françaises (région Grand Est, Nouvelle-Aquitaine...), tout en enseignant la communication et la création littéraire à l'université.